

Vigilance - blocus lycéens

Pour accompagner et soutenir les élèves contre les violences et la répression policière, judiciaire, administrative

Parents et enseignant.e.s de différents lycées se sont réunis en collectif pour réagir et s'organiser face à l'escalade de la violence des forces de polices envers les jeunes et à l'atteinte de leurs droits : non respect du droit de manifester, arrestations et gardes à vue arbitraires, violences, non respect des procédures et du droit des mineurs, intimidations, vexations, fichage...

Quelques conseils :

En amont du blocus

- informer les parents d'élèves et enseignant.e.s afin qu'une dizaine d'adultes soit présente dès le début du blocus (dès 7h/7h30)

- dans la mesure du possible, ne pas emmener son téléphone portable en blocus ou manif

- retenir le nom d'un.e avocat.e de la legal team

**Le numéro d'urgence :
0752957111**

En cas de garde à vue (GAV) d'un.e lycéen.ne

- la durée de la GAV est de 24h, elle peut être renouvelée une fois, soit 48h en tout, mais les droits sont alors renouvelés

- on doit vous informer de vos droits : avocat, médecin, avis à vos proches. La présence d'un.e avocat.e, d'un médecin et l'enregistrement vidéo des auditions sont obligatoires.

Pour un.e mineur.e, la police doit contacter les parents et leur rappeler leurs droits

- vous avez le droit de garder le silence : toute déclaration peut être retenue contre vous

- l'avocat.e peut être désigné.e par la personne en GAV, les parents, ou sera commis d'office.

La legal team peut en fournir un.e si les parents ou proches la contactent au plus vite.

Conseils de la legal team **Sortez couvert.e.s** →

sur le site : <https://rajcollective.noblogs.org>

Faire un don à la legal team :

<https://www.helloasso.com/associations/collectives-solidarites>



Le collectif anti répression lycée :
CollectifAntiRepLycee@gmail.com

